

« Regards d'enfants sur le littoral martiniquais » »

forum 5
BòDLANMÈ
Martinik 2018

JEU-CONCOURS

Embarquez vos élèves
dans une lecture paysagère
du littoral !

2 Catégories:

- Cycle 2
- Cycle 3

6 Prix à gagner !

Photo : Îlet La Perle - Commune du Prêcheur © Mathilde Brassy - Carbet des Sciences

Jeu-concours coordonné par le Carbet
des Sciences pour le comité Bodlanmè.



Inscription sur www.carbet-sciences.net
Contact : forumbodlanme@gmail.com
DATE LIMITE : 11 février 2018 à minuit

Contact : forumbodlanme@gmail.com ou 05 96 39 86 51



Le «littoral» est un espace de rencontre entre la Terre et la Mer à dimensions multiples, difficile à délimiter et à plusieurs définitions selon les approches et le regard que l'on y porte...

En écologie, le littoral est « écotone », c'est-à-dire une zone de transition entre l'écosystème terrestre et l'écosystème marin, avec une grande biodiversité mais FRAGILE.

En géographie, le littoral est une zone d'influence de la Mer sur la Terre et vice-versa.

En droit, le littoral est l'ensemble des sites naturels en bordure de mer dont la situation particulière confère une qualité exceptionnelle très estimée et qui mérite d'être protégée. Le bord de mer comprend 3 zones dont l'étendue varie non seulement du fait des phénomènes naturels, mais aussi de la volonté du législateur (la zone des 100m ou arrière-pays continental, l'estran ou zone de balancement des marées, sous-sol de la mer territoriale jusqu'à 12 miles nautiques ou avant-pays marin). La Loi littoral du 3 janvier 1986 pose un certain nombre de règles relatives à la gestion et à l'aménagement du littoral.

En biologie, le littoral est découpé en cinq étages successifs qui sont définis par la répartition des êtres vivants. Cette répartition est fonction de leur capacité d'adaptation aux conditions du milieu (luminosité, succession de phase d'immersion et d'émersion, salinité, etc.).

La meilleure façon de connaître le littoral (et de trouver sa propre définition), c'est de prendre le temps de l'observer.

Règlement du Jeu - Concours BODLANME

Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre du 5^{ème} Forum BODLANMÈ, l'Agence des 50 pas géométriques de la Martinique ; située à Fort de France Immeuble Le Trident 12-14 Avenue Louis Domergue Montgérald ; avec l'appui du Comité d'organisation a mandaté le Carbet des Sciences – CCSTI Martinique pour organiser un Jeu-Concours ouvert aux classes primaires du cycle 3 et aux classes ou groupes de collège (6^{ème}/5^{ème} ou groupes tous niveaux) de l'Académie Martinique. La participation au Jeu-Concours est gratuite.

L'objet de ce Jeu - Concours est d'amener les enfants à étudier un site littoral accessible à tous choisi par les élèves pour se l'approprier et l'appréhender en tant qu'espace de vie fragile, utilisé et aménagé par l'homme (pour la détente et/ou le travail).

Chaque classe ou groupe d'élèves devra rendre une création sous la forme d'une affiche ou d'un livret qui présentera le site choisit. Cette création contiendra :

- le nom du site
- une carte du site (périmètre du site et géolocalisation à l'échelle de la Martinique)
- un dessin annoté et une photographie du site (caractérisation paysagère),
- une présentation du site : histoire (usages, interprétation de l'évolution du site à partir d'entretien avec les anciens ou de carte postale par exemple des aménagements), écologie (habitats, faune, flore), usages (activités socio-économiques actuellement pratiquées : pêche, aquaculture, agriculture, industrie, port/marina, sportives et touristiques), gestion (conservatoire du littoral, ONF, etc.) et enjeux (en croisant les informations habitats/espèces avec les activités humaine, définir où sont les principaux risques. Pour exemple, une espèce menacée qui vit ou fréquente le site est menacée par une activité humaine).
- les actions en cours ou à mettre en place pour le préserver.

Ces travaux seront exposés dans le village-expo du 5^{ème} Forum BODLANME qui se tiendra au cours du deuxième trimestre 2018.

Article 2 : Inscription au jeu-concours

Ce Jeu-Concours est **exclusivement réservé** à des classes ou groupes d'élèves (d'un minimum de 3 élèves) appartenant aux deux catégories suivantes :

- cycle 2 (CP, CE1, CE2),
- cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème} ou groupe d'élèves tous niveaux : club, atelier, accompagnement éducatif, etc.).

Pour inscrire une classe ou un groupe, l'enseignant référent ou le chef d'établissement devra remplir un formulaire en ligne en cliquant **ICI** au plus tard le **Dimanche 11 février 2018 à minuit.**

La participation à ce concours implique pleinement l'acceptation du présent règlement.

Article 3 : Modalités du jeu-concours

Où trouver de la documentation pour amorcer le travail, les recherches et les réflexions avec les élèves ?

- **Généralités sur le littoral :**
 - ➔ Dossier sur le littoral martiniquais sur Futura-Sciences.com rédigé par Pascal Saffache : <http://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/geographie-martinique-littoral-martiniquais-321/>
 - ➔ Chronique côtière et marine en Martinique (frise chronologique de la période céramique à 2014) : http://www.observatoire-eau-martinique.fr/chronique_mer_et_littoral_Martinique/
- **Pour aider au choix du site :**
 - ➔ Carte des espaces naturels protégés : <http://admindcarto.geomartinique.fr/CartesStatiques/DEAL/Biodiversite/AFFICHENPmars2016-WEB2.jpg>
 - ➔ Les sites sous Arrêtés de Protection Biotope : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/les-apb-de-la-martinique-par-communes-r219.html>
 - ➔ Les sites du conservatoire du littoral en Martinique : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/5-les-sites-du-littoral.htm>
 - ➔ La Forêt Domaniale Littorale (FDL) gérée par l'Office National des Forêts : http://www.onf.fr/martinique/sommaire/onf/connaitre/domaine_gere/20070906-125602-689392/@index.html
- **Pour lire le paysage :**
 - ➔ Guide pédagogique http://www.lamanufacturedespaysages.org/IMG/pdf/ANNEXE_6_Guide-pedagogique-sur-le-paysage.pdf
 - ➔ Exemple de séquence : <http://www.academie-en-ligne.fr/Ressources/5/HG02/AL5HG02TEPA0113-Sequence-04.pdf>
 - ➔ Atlas des paysages de Martinique : <http://atlas-paysages.pnr-martinique.com/>
- **Des portails de documentation en ligne :**
 - ➔ <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRMART/accueil-martinique.aspx>
 - ➔ <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/>

➔ <http://biodiversite-martinique.fr/>

- **Les centres de documentation** des collèges et lycée, les bibliothèques, médiathèques et bibliobus (<http://www.collectivitedemartinique.mq/la-bibliotheque-de-pret/#Presentation>), le centre de documentation de la DEAL (prendre rendez-vous auprès de Gérard MAZURIER au 0596.59.57.96), le centre de ressource de l'Office de l'eau (prendre rdv au 05.96.48.47.20)

Vous trouverez également en Annexe une liste non-exhaustive de structures gestionnaires de sites littoraux en Martinique ou pouvant vous proposer des sorties guidées sur le terrain.

Les critères d'évaluation seront :

- le respect des consignes :
 - ➔ une seule création par inscription,
 - ➔ un travail collectif,
 - ➔ une participation des élèves doivent à toutes les étapes de la production de la création,
- le respect du thème,
- le soin apporté à la production,
- la pertinence des informations apportées.

Les classes lauréates s'engagent à venir présenter oralement leur travail devant l'assemblée du 5^{ème} Forum BODLANMÈ **en mai ou juin 2018** (date, lieu et heure à préciser).

Article 4 : Dépôt des créations

Les créations devront être remises à l'**accueil de l'Agence des 50 pas géométriques** ; située à Fort de France Immeuble Le Trident 12-14 Avenue Louis Domergue Montgérald ; **au plus tard le vendredi 4 mai 2018 aux horaires d'ouverture (les lundis, mardis, jeudis de 8h à 13h et de 14h à 17h ; les mercredis et jeudis 8h à 13h30)** ou envoyées **par voie postale** en prenant note que le **courrier doit être réceptionné le vendredi 4 mai 2018 au plus tard.** L'acheminement des créations est aux frais des participants. Les créations doivent être accompagnées d'un document contenant :

- le nom de l'établissement,
- la classe,
- le nombre d'élèves qui ont participé à l'élaboration,
- les nom et prénom de l'enseignant référent,
- un résumé de la création,
- un historique de la manière dont le projet a été mis en application qui précise s'il y a eu une aide extérieur ? si oui laquelle.

Article 5 : Jury et Résultats du concours

Le jury se réunira le jeudi 10 Mai 2018 à l'Agence des 50 pas géométriques et désignera les gagnants. Il sera composé :

Contact : forumbodlanme@gmail.com ou 05 96 39 86 51



- d'un(e) représentant(e) de l'Agence des 50 pas géométriques,
- d'un(e) élu(e),
- d'un(e) représentant(e) du Rectorat de l'académie de la Martinique,
- d'un(e) représentant(e) du Carbet des Sciences - CCSTI Martinique,
- d'un(e) scientifique,
- d'un(e) représentant(e) de la DEAL
- d'un(e) représentant(e) de l'ODE,
- d'un(e) représentant(e) d'une association de protection de l'environnement.

Le jury adaptera son niveau de lecture en fonction des catégories et se réserve le droit d'appeler l'enseignant référent en cas de doute sur la création.

Les résultats seront communiqués le vendredi 11 mai 2018 sur le site internet de l'Agence des 50 pas géométriques. Les chefs d'établissements et les enseignants référents des classes ou groupes lauréats des deux catégories seront informés par téléphone et/ou par email de manière à pouvoir mieux organiser leur déplacement et préparer leur intervention devant l'assemblée du Forum. Les meilleures créations (lauréates ou non) seront exposées au sein du Village-Expo du 5^{ème} Forum BODLANMÈ fin mai-début juin (dates à venir).

Article 6 : Remise des prix

La « cérémonie » de remise des 1^{er} prix aura lieu dans le cadre du 5^{ème} Forum BODLANMÈ (date, lieu et heure à préciser). Elle sera accompagnée d'une **présentation par 2/3 élèves représentants les classes ou groupes lauréats des deux catégories** devant l'assemblée du forum.

Un 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix à vocations pédagogiques (sortie et/ou outils) seront offerts aux classes ou groupes gagnants de chacune des catégories. Les lots devront être acceptés tels quels et ne pourront être changés ou remboursés. En cas de désistement d'un des gagnants, le suivant sur la liste se verra attribuer le prix. Les lots sont attribués aux classes lauréates.

Article 7 : Droits et utilisations

Les participants à ce concours autorisent les organisateurs à diffuser et à publier leurs créations à des fins pédagogiques dans la presse, sur internet ou tout autre support sans contrepartie financière ou autre. Les participants cèdent leurs droits à l'image à l'Agence des 50 pas géométriques pour toute utilisation sur tous supports de communication (TV, édition, presse...).

Article 8 : Restitution des créations

Les créations pourront être récupérées à **l'accueil de l'Agence des 50 pas géométriques ;** située à Fort de France Immeuble Le Trident 12-14 Avenue Louis Domergue Montgérald ; **au plus tard le vendredi 29 juin 2018.**

Article 9 : La Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte des créations. Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent concours sans que sa responsabilité soit engagée. Toute difficulté qui proviendrait de l'application ou de l'interprétation du présent règlement sera tranchée par les organisateurs.

Bonne chance à toutes et à tous !
**Pour l'Agence des 50 pas géométriques et le Comité d'organisation,
Le Carbet des Sciences –CCSTI Martinique.**

ANNEXE

Liste non-exhaustive de structures œuvrant de près ou de loin avec la mer et le littoral. Certaines pourront peut-être répondre à vos questions par téléphone ou par email; d'autres pourront peut-être vous proposer une intervention ou une visite (parfois payante).

Structure	Domaine d'action	Coordonnées
Agence des 50 pas géométriques de la Martinique	Régularisation des occupants de la bande des 50 pas géométriques ; réalisation d'équipement sur les quartiers urbains	Amandine Limouzin 0596 42 65 20 (standard) - 0596 42 65 30 (ligne directe) amandine.limouzin@50pas972.com
Association Le Carouge	Animations sur la faune et flore	Beatriz Condé / David Belfand associationcarouge@hotmail.com 0696 85 41 27 - 0696 22 47 04
Association Les Jardins de la Mer (Sainte-Anne)	Eveil à l'environnement pour la protection des écosystèmes aquatiques sur site (écosystèmes reconstitués) et en milieu naturel	christianljm@hotmail.fr 0596 76 99 27 - 0696 26 87 81
Association Reflet d'culture (Sainte-Anne)	Education à l'environnement (animations et marches découvertes)	Sylviana Stephen Fortuné sylviana.stephen-fortune@hotmail.fr 0696 28 91 94 / 0696 21 18 23
Association pour la sauvegarde du patrimoine Martiniquais (ASSAUPAMAR)	Association de protection de l'environnement	assaupamar@wanadoo.fr 0596 51 58 84
Association Société Etude Protection et Aménagement de la Nature à la Martinique (SEPANMAR)	Animations pédagogiques sur le thème de l'environnement, principalement en ornithologie	contact@sepanmar.org 0696 90 50 04 – 0696 43 20 90
CACEM	Direction de l'environnement, Brigade de l'environnement	Standard : 0596 75 82 72
CAESM (Espace sud)	Direction de l'environnement, Brigade de l'environnement	Guy GENEVIEVE guy.genevieve@espacesud.fr 0696 44 49 36
CAP-NORD	Direction de l'environnement et du développement durable (gestion des déchets, de l'eau et maîtrise de l'énergie), Brigade de l'environnement	DGA Aménagement, Transport et Environnement : Le Poteau - 97218 Basse-Pointe 0596537206
Carbet des Sciences	Animations pédagogiques sur le thème de l'environnement marin	anim.mer.cds@gmail.com 05 96 39 86 48
Comité de la Randonnée Pédestre (CDRP)	Découverte et sauvegarde de l'environnement	Patrick Voltine/Yolaine Goma CDRP.MARTINIQUE@wanadoo.fr 0596 70 54 88

Contact : forumbodlanme@gmail.com ou 05 96 39 86 51

Conservatoire du littoral	Identifier, acquérir et aménager des espaces naturels du littoral	martinique@conservatoire-du-littoral.fr 0596 63 84 40
Espace muséographique Bernard David (Le Diamant)	Exposition et espace vidéo sur le rocher du Diamant	museeb.david@orange.fr 05 96 66 07 36
H2eaux	Activités de découverte, d'initiation, de perfectionnement, d'entraînement, de Sport Loisirs et Santé, de formation, d'études et de compétition de Natation, de Canoë-Kayak, d'Aviron et de Sports Sous-Marins.	h2eauxfortdefrance@gmail.com 0596 60 43 36 ou 0696 35 12 90
KARISKO	Animations sur le patrimoine historique et environnementale de la Martinique. Balades en mer ou en rivière à bord de Kanawa.	Marcel Rapon Tél : 06 96 30 56 12 https://www.karisko.com/
Office de l'eau (ODE)	Ressources documentaires et intervention sur l'eau et les milieux aquatiques.	Christelle GRAT Animatrice Eau/ Environnement christelle.grat@eaumartinique.fr 05696 48 47 27
Office National des Forêts (ONF)	Forêt domaniale littoral (FDL)	Yvonne REMY yvonne.remy@onf.fr 0596 60 70 70
Parc Naturel de Martinique (PNM)	Gestions d'espace naturel et interventions	contact@pnr-martinique.com dapat@pnr-martinique.com 0596 64 42 59
Services environnement et/ou brigade de certaines commune		Ville du Robert (brigade) Ville du François (brigade du littoral) Ville de Trinité (service environnement)